

Fiche de mission et de renseignements du tuteur

Extraits du Code du travail :

« Le salarié choisi pour être tuteur doit être volontaire et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé. L'employeur peut assurer lui-même le tutorat dès lors qu'il remplit les conditions de qualification et d'expérience ».

[Art. D6324-2 et D6325-6]

« Les missions du tuteur sont les suivantes : accueillir, aider, informer et guider le bénéficiaire [du contrat ou de la période de professionnalisation] ; veiller au respect de l'emploi du temps du bénéficiaire ; assurer la liaison avec l'organisme ou le service chargé des actions d'évaluation, de formation et d'accompagnement des bénéficiaires à l'extérieur de l'entreprise ; participer à l'évaluation du suivi de la formation ».

[Art. D6324-3 et D6325-7]

« L'employeur laisse au tuteur le temps nécessaire pour exercer ses fonctions et se former ».

[Art. D6324-4 et D6325-8]

« Lorsqu'il est salarié, le tuteur ne peut exercer simultanément ses fonctions à l'égard de plus **de trois salariés bénéficiaires** de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage ou de périodes de professionnalisation. L'employeur ne peut assurer simultanément le tutorat à l'égard de plus de **deux salariés** ».

[Art. D6324-5 et D6325-9]

Nom et prénom du tuteur : Mme Mlle M. _____

Date de naissance : / / 19 N° de Sécurité sociale : / / / / / /

Diplômes ou titres obtenus	Poste occupé	Nombre d'années d'expérience professionnelle (au moins 2)

Je déclare avoir suivi une formation de tuteur : OUI NON

Si OUI, **Intitulé** : _____ **Organisme** : _____

Année de réalisation : _____

Nombre de personnes dont le tuteur à la charge : _____

Je soussigné(e) Mme Mlle M. _____ certifie l'exactitude des renseignements fournis et accepte la mission de tutorat durant le contrat ou la période de professionnalisation de Mme Mlle M. _____

Fait à _____, le _____

SIGNATURE DU TUTEUR